

03/09/2018

## 6 MOIS APRÈS SON LANCEMENT, DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR SUR LA VOIE DE LA RÉUSSITE

Créer une démarche en ligne en un temps record et sans frais. C'est possible depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, grâce à <u>demarches-simplifiees.fr</u>, la plateforme de dématérialisation destinée aux administrations lancée par le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi avec un objectif clair : offrir aux administrations un service clé en main pour numériser des démarches administratives et ainsi s'affranchir des formulaires papiers.

## Accélérer la transformation numérique de la France

À la clé, une promesse du gouvernement : offrir aux citoyens la possibilité d'effectuer l'ensemble de leurs démarches administratives en ligne, d'ici la fin du quinquennat.

Conçu et hébergé par la direction interministérielle du numérique et du système d'information de l'État (DINSIC), demarches-simplifiees.fr, permet aux administrations utilisatrices de dématérialiser des démarches administratives à faible et moyen volume. Inscription à la cantine, attestation d'accessibilité d'un établissement recevant du public ou encore inscription au permis de conduire... 5 000 agents l'utilisent aujourd'hui pour instruire leurs procédures.

Le principe ? Après avoir créé un compte, un agent peut **créer un formulaire en quelques heures**, sans compétence informatique particulière. Les dossiers sont ensuite traités et instruits via la plateforme. Plusieurs agents peuvent être associés au traitement d'une demande selon une approche collaborative. L'usager est en relation permanente avec les agents traitant son dossier grâce à une **messagerie intégrée**.

## Une progression constante

6 mois après son lancement, le kit de de dématérialisation porte ses fruits : sur un objectif annoncé par Mounir Mahjoubi de 500 avant la fin de l'année, plus de 350 démarches sont aujourd'hui actives sur demarches-simplifiees.fr. Au 31 août 2018, on dénombre près de 50 000 dossiers déposés et instruits grâce à demarches-simplifiees.fr, des chiffres qui traduisent l'impact de la plateforme sur l'organisation des services et la simplification de la relation usager/administration.

## Un outil plébiscité par les administrations

Les ministères en sont les principaux utilisateurs, en particulier leurs services déconcentrés (284 démarches dématérialisées depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018), suivis des collectivités locales (une soixantaine de démarches). Plus de 550 organismes adhèrent aujourd'hui à demarches-simplifiees.fr. D'après une évaluation de satisfaction auprès d'un échantillon de 300 personnes, 75% des utilisateurs de la plateforme se déclarent satisfaits du service. Le délai moyen de réponse aux utilisateurs par l'équipe support est de moins de 12 heures.

« Grâce à <u>demarches-simplifiees.fr</u>, nous avons considérablement réduit le temps de traitement des dossiers, les usagers sont très contents, tout comme les services préfectoraux. Grâce à l'outil, nous sommes en mesure de traiter une centaine de dossiers par jour. » *Christelle Gigault, adjointe aux délégués de l'éducation routière, Conseil départemental des Yvelines.* 

« La prise en main s'est faite de manière très fluide, même si je ne suis pas une *geek*. L'équipe a été très réactive et pédagogue pour m'orienter et répondre à toutes mes questions tout au long de la création de ma procédure. Avec l'aval de ma direction, j'ai pu dématérialiser ma procédure sans dépendre de ma DSI. Cela m'a permis un gain de temps important dans l'instruction des dossiers. » *Muriel Bégo, Directe Val de Loire.* 

Prochaine étape du déploiement de <u>demarches-simplifiees.fr</u> : l'équipe entamera fin septembre un **tour de France des régions** pour aller à la rencontre des agents sur le terrain, recueillir leurs besoins, partager les bonnes pratiques mais aussi les former à l'utilisation de la plateforme.



Consulter les statistiques d'utilisation de demarches-simplifiees.fr

Contact presse DINSIC
Rachel Wadoux 01.71.21.11.98 – 06.84.72.02.00
rachel.wadoux@modernisation.gouv.fr